

unevi

Union de l'Édition vidéographique Indépendante

Membre du Bureau de Liaison des Organisations du Cinéma (BLOC)

COMMUNIQUE

RAPPORT DU « CLUB DES 13 » : LE MILIEU N'EST PLUS UN PONT MAIS UNE FAILLE

L'UNEVI salue l'initiative du Club des 13 pour cet état des lieux relatif aux difficultés rencontrées par les films d'auteur « du milieu ». Cela a permis de rendre ce débat public.

Concernant le secteur de la vidéo, qui n'a été que trop peu évoqué dans ce rapport, nous tenons à souligner les points suivants :

1. A l'heure actuelle, le soutien automatique à l'édition vidéographique contribue à enrichir les films les plus porteurs tandis que les films les plus difficiles n'ont aucun espoir d'y prétendre.
2. Afin de reconnaître l'importance des éditeurs indépendants et d'assurer leur pérennité, nous encourageons également **la création d'un label « éditeur indépendant »** qui réserverait les aides sélectives du CNC aux éditeurs ayant obtenu ce label.
3. Etant donné qu'il est de plus en plus courant de voir (sur)exposée en magasins ou en vidéo-clubs une même référence en nombre, au détriment d'autres titres, dont l'intérêt culturel est reconnu et ne bénéficiant pas de la même force de frappe financière et commerciale, nous préconisons à l'identique, pour garantir une diversité de l'offre, **la création d'un label « point de vente DVD indépendant » - à l'instar du label « art et essai » pour les salles de cinéma ou de l'action du CALIF (Club Action des Labels Indépendants Français) pour les disquaires indépendants - qui découlerait de l'offre provenant des éditeurs pareillement labellisés indépendants.**
4. L'exposition en festivals de certains films découle directement de leur édition, c'est-à-dire de leur existence, en DVD. **Pour l'éditeur qui a pris ce risque éditorial, en tenant compte des contraintes linguistiques, et pour mieux soutenir les films français qui s'exportent et favoriser leur développement, nous préconisons, à l'instar du Club des 13, la création d'un Fonds de soutien automatique à l'export au sein du CNC prenant en compte tous les formats de diffusion et de promotion.**

Nous pensons qu'il est primordial de rappeler en quoi consiste le métier d'éditeur vidéographique lorsque celui-ci n'est ni adossé à une chaîne de télévision ni à un groupe appartenant -ou non- à l'industrie cinématographique.

Ainsi, l'UNEVI souhaite que ces pistes de réforme soient approfondies et étudiées en tenant compte du métier d'éditeur vidéographique **indépendant** afin que celui-ci soit également pris en compte lors des réflexions qui s'engageront entre les professionnels et les Pouvoirs Publics.

Fait le 14 avril 2008,

Contact : Marie CEUZIN- GRIVOIS
marie.ceuzin@unevi.fr
unevi@free.fr

Liste des membres de l'UNEVI:

Naïve, Artline, Doriane Films, Médiathèque des Trois Mondes, AntiProd, Sopat, Gemini Films, Lobster Films, CinémaMalta, Blaq Out, Cheyenne Films, Films du Paradoxe, Malavida, Haut et Court Distribution, Swift, Neo Publishing, BQHL Editions, ED Distribution, OF2B Editions, Diaphana, Potemkine, Wild Side Vidéo, Editions Montparnasse.

Siège social : 1, bis rue du Havre - 75008 Paris - Bureau : 12, villa cœur de Vey- 75014 Paris
Tel : 01 56 53 56 53 - Fax : 01 56 53 56 59